...clare en Sénat qu'il fallait sévir contre les « complots des spéculateurs anglais. »

Les adversaires de la politique présidentielle aux Etats-Unis déclarent que le vrai motif de l'attitude prise par les Etats-Unis est la concession de 25 millions d'acres (6 millions d'hectares) faite par le Venezuela à un syndicat américain sous la région des bouches de l'Orénoque, dans le territoire contesté.

LA SITUATION DE LA SOIERIE

Le *Moniteur du tissage mécanique des soieries*, s'exprime ainsi :

Dans les usines de tissage mécanique, l'animation est très grande, et le travail y est assuré pour plusieurs mois, tant par les *commissions en* cours d'exécution que par celles qui attendent leur tour pour y prendre place.

En pongée uni chaîne grège tramé schappe, les ordres se suivent toujours très pressés et avec longue durée pour les largeurs de 80 centimètres deux lisières et de 52 centimètres jumelle non sans déterminer une majoration des prix de façon.

Le batavia chaîne grège tramé schappe, bénéficie de quelques commissions nouvelles, mais cette étoffe a beaucoup de peine à retrouver les métiers qu'elle n'a pas su se conserver.

Le pongée uni toute soie, malgré ses tendances vers une plus large fabrication, se voit préférer, dans les usines mécaniques, des tissus moins difficiles à traiter.

La doublure teinte en pièce chaîne grège tramé coton, en sergé, polonaise et grandes armures, continue à susciter une demande que déjà, nous avons qualifiée d'excessive.

L'étoffe pour parapluie teinte en pièce, desservie par ses trop minces prix de façon, est encore tenue à l'écart, et l'on ne voit guère au tissage que quelques austria dans les belles qualités.

L'écharpe chaîne grège tramé schappe n'a fa aucun progrès, depuis le mois dernier, et contin timidement ses débuts avec quelques ordres clairsemés.

Le satin chaîne grège tramé coton se tisse avec plus d'entrain et avec des prix de façon meilleurs, surtout dans les genres pour doublures en 48 et en 56 centimètres jumelle.

Le china, la florentine et la marceline n'ont pas eu une vente très active, depuis deux mois. Les stocks sont, du reste, épuisés, et les ressources de ces tissus sont trop modestes pour leur permettre de disputer les métiers à des étoffes mieux partagées sous le rapport des prix de façon.

La mousseline soie est pourvue de commissions dont l'exécution demandera plusieurs mois encore; néanmoins, il est utile de constater que les ordres nouveaux commencent à faire défaut.

En crêpe lisse, la demande est assez soutenue et fournit amplement du travail aux établissements mécaniques dont ce tissu est la spécialité.

Le crêpe de Chine continue à se montrer rebelle à toute reprise, et se rencontre, seulement par exception, sur quelques métiers.

Le ruban uni à disposition ou armure chaîne grège tramé coton est gratifié de fortes commandes qui ne trouvent pas assez de place dans les tissages. Il en est de même pour le ruban façonné au service duquel les métiers sont encore moins nombreux.

La vogue qui, depuis longtemps s'attache au damas chaîne grège tramé schappe ou tramé coton *ne semble pas disposée à se démentir*, et les commissions, pour ces étoffes, ont une durée à laquelle on n'a pas encore tracé de limite.

La fabrication est aussi très animée pour les façonnés teints en pièce fond armure ou fond taffetas chaîne schappe tramé soie et chêne coton tramé tussah, cependant, les ordres nouveaux ont cessé depuis quelque temps.

Sur le marché indien, la vente de l'étoffe du Levant se resserre de plus en plus. La fabrique a bien reçu quelques propositions pour des brocades chaîne soie, mais à des prix inacceptables. Du reste, la consommation indienne tend à délaisser les tissus mélangés de soie et d'or ou d'argent, et montre maintenant une inclination marquée vers les cotonnades imprimées venant d'Angleterre. En ce qui regarde la Syrie, la Perse, l'Egypte, la Tunisie et le Maroc, malgré un certain arrêt causé par les événements d'Arménie, il y a toujours un bon courant d'affaires en brocades, pékins or et argent, gaze façonnée et lamée, satin rayé et damas cuit couleur.

En velours poil schappe, la vente sur banque est, à peu près finie pour la saison. Les demandes de réassortiments commencent à arriver, surtout dans les nuances myrthe, marron, marine; en nouveauté, ce sont les velours pékins qui conservent le plus de succès. La fabrique prépare déjà les types pour la saison prochaine où l'ombré semble devoir jouer un rôle important.

Le damas cuit noir se comporte toujours avec fermeté, et ne témoigne aucune lassitude sur les métiers qui lui sont attribués. Toutefois, la recherche des métiers est devenue moins vive, et l'on en peut conclure que cette étoffe a, maintenant, trouvé des bornes à son expansion.

Le damas cuit couleur se maintient en bonne position, principalement en deux lats et plus particulièrement dans les ateliers à la main, mais cependant, sans grand essor.

Quant aux façonnés fond taffetas avec chaîne haïtienne et aux façonnés fond taffetas avec effets de fileté par la chaîne, la mode leur accorde une faveur persistante, et les métiers sont en trop petit nombre pour tisser toutes les commissions.

En mouchoir façonné au carré, la récolte de commissions, pour la clientèle française, n'a pas été aussi abondante qu'on s'était plu à l'espérer, et la vente sur banque, dans tous les genres, mélangés ou tout soie, laisse à désirer. Le surah fait, seul, exception, et la fabrique ne prend les commandes, dans ce tissu, que sous réserve de les livrer à des époques indéterminées. En ce qui touche à l'exportation, le Portugal et l'Italie ont transmis de petits ordres en mouchoir nouveauté chaîne cuit tramé cuit de belle qualité, mais l'Amérique du Sud persiste à demander force échantillons qui restent sans réponse.

Les usines qui traitent spécialement l'armure tout soie teinte en flotte sont abondamment alimentées par le surah, le merveilleux, les pékins et les imprimés sur chaîne.

La saison de l'étoffe pour parapluie teinte en flotte touche à sa fin après une campagne des plus médiocres. Les existences de marchandise en placard sont, du reste, à peu près nulles, la fabrication ayant été restreinte par la disette des métiers.

L'ombrelle façonnée teinte en pièce s'est complètement effacée au profit de l'ombrelle nouveauté avec garnitures et volants gaze, mousseline, dentelle, etc.

En satin noir chaîne cuit tramé coton, la fabrication a repris un caractère très empressé dans les articles spéciaux pour col-cravate, chaussure, gibus et corset. Le satin rayé est délaissé, alors que la polonaise noire est en belle demande.

A Lyon, dans les ateliers à la main, les métiers sont aussi recherchés que précédemment pour le damas ombré, le damas jeune fond gros de Tours, le damas pékin dégradé satin et gros de Tours, la mexicaine avec dessins genre Louis XVI, les façonnés imprimés lancés jardinière, les façonnés double chaîne genre Haïtienne glacés, les taffetas et les *pékins imprimés sur chaîne glacés et caméléon*, le satin duchesse; les imprimés pour moire et le velours tout soie au feu.

A la campagne, et dans tous les centres de fabrication à bras sans exception, il n'y a pas un seul métier inactif, et les ordres de tissage pourraient en alimenter un nombre plus considérable en imprimés sur chaîne, tafletas cuit noir uni, glacé et rayé, façonnés fond taffetas, brochés pour col, satin grège et ruban teint en pièce.

En résumé, le tissage poursuit depuis longtemps sa tache avec une animation qui, de mois en mois, est allée grandissant jusqu'à ce jour et qui, selon toute probabilité, se maintiendra jusqu'à l'ouverture de la saison prochaine; cependant les ordres nouveaux commencent à se faire plus rares, et l'on peut entrevoir une période moins agitée.

Indépendamment du conflit inopiné qui vient d'être soulevé par le message du président Cleveland, à propos des territoires contestés du Venezuela, conflit qui montre toute l'étendue que le gouvernement américain voudrait donner à la doctrine de Monroë, mais qui se dénouera sans doute pacifiquement, la situation du marché américain est, à l'heure actuelle, une des préoccupations dominantes de notre fabrique de soieries.

La *New-Yorker Handels Zeitung* du 7 décembre s'exprime ainsi à ce sujet :

« D'après les informations que nous avons recueillies auprès d'une des plus importantes maisons de soieries et velours, les affaires en soieries et velours sont assez languissantes. Prise dans son ensemble, la saison, dit notre interlocuteur, n'a pas été aussi bonne, notamment dans ces derniers mois, que la marche brillante des affaires au commencement ne le faisait prévoir et notre attente n'a pas été remplie. Quelques articles, tels que les impressions sur chaîne, se vendent en abondance, mais en général, la note caractéristique du marché est le calme et la langueur.

Les causes fondamentales d'une telle situation sont beaucoup plus profondes que l'inclémence de la température, qui est rendue fréquemment responsable, lorsqu'elle a exercé une influence défavorable sur le développement des affaires de détail et par répercussion sur celles du gros. Un fait consolant dans l'état actuel, c'est que les stocks ne sont généralement pas abondants. Les ventes d'assortiment se bornent à la satisfaction des besoins pressants et immédiats et ne portent que sur des quantités très limitées. Pour les velours, les prévisions sont très bonnes quoique la consommation de cet article n'ait pas non plus répondu à ce qu'on attendait ».

A Créfeld, les commandes sont en ce moment à peu près nulles. « Ce qui démontre cependant dit la *Gazette populaire de Cologne*, que malgré le calme actuel, la consommation reste considérable dans l'ensemble, ce sont les ordres futurs que font miroiter les clients ou la hâte de recevoir livraison. L'activité de la fabrique ne s'est pas modifiée. La plupart des branches de l'étoffe sont fort occupées, quoiqu'il n'y ait pas précisément beaucoup de travail dans la teinture. La fabrique de velours combat péniblement pour maintenir l'activité et les prix de tous les articles sont lourds. »

LES PROPOS DE ROSALIE

Harengs marinés. — Saucisses et saucisson de poulet, de lapin et de lièvre. — Pour détruire les souris. — Litière pour les poulaillers. — Pour blanchir les mains.

Aimez-vous les harengs marinés ? mes chères nièces ? c'est un excellent hors d'œuvre. Tout cela dépend des goûts, bien entendu.

On vend dans le commerce des boîtes de harengs tout marinés qui sont très bons, mais on peut facilement préparer ce poisson chez soi.

On achète des harengs bien frais, et l'été autant que possible; on les vide et on les nettoie, puis on les met cuire à moitié dans du vin blanc avec poivre en grain, girofle, coriadre, etc. Quand ils sont à moitié cuits, on les retire du court-bouillon avec précaution et on les arrange dans des boîtes de fer blanc assez longues pour que les poissons ne soient pas gênés. On passe au travers d'un linge fin le jus de la cuisson, on le partage entre les diverses boîtes, que l'on envoie ensuite souder et que l'on soumet finalement quelques minutes au bain-marie.

Au moment de servir les harengs, on ouvre une boîte; on retire les poissons avec précaution on les dresse dans un bateau à hors d'œuvre avec quelques rondelles de citron.

Certaines personnes remplacent le vin blanc de la marinade par de la bière; c'est affaire de goût, et le proverbe dit : il ne faut pas discuter là-dessus.

Un hors d'œuvre plus recherché est le saucisson de lapin ou de poulet, qui est généralement fort prisé des gourmets.

Une nièce me demande justement comment on doit s'y prendre pour confectionner soi-même ce genre de saucisson.

Le saucisson de poulet se fait comme celui de porc seulement on remplace pour une moitié le maigre de porc par du poulet ou du lapin.

Ces saucissons ont, il est vrai, un gros désagrément; ils ne conservent pas et il faut les consommer vivement. Ce que l'on peut faire par exemple de très bon pour manger de suite, c'est de la saucisse de poulet, de lapin et même de lièvre. On hache avec un hachoir très fin du porc et du lard, comme pour les saucisses ordinaires seulement, comme pour le saucisson; on remplace une moitié de maigre de porc par la chair du poulet, du lapin ou même du lièvre que l'on désire employer.

On fait ces saucisses soit dans des boyaux de mouton, soit dans de la toile de porc; dans ce derniers cas, les saucisses sont plates et de forme ovale.

Ces saucisses grillées légèrement ou cuites à la poêle dans du beurre frais sont délicieuses sous une purée de marrons ou de pommes de terre. La purée de pommes de terre : pas distingué, hein ? mais bien sain et bien bon tout de même, n'est-ce pas, mes petites amies.

On me demande fort souvent si je ne connaîtrais pas un moyen efficace pour se débarrasser des souris ?

Mon Dieu, le meilleur procédé pour prendre facilement les souris, c'est encore une bonne souricière, celle à trous et à étranglons sont bien les meilleures. On les appâte avec de la farine, mais il faut avoir soin de flamber consciencieusement le trou où la souris a été prise, chaque fois qu'une de ces petites bêtes incommodes vient se faire pincer, car l'odeur communiquée au piège par la morte éloignerait sûrement les autres souris.

Maintenant quand on veut se débarrasser *infailliblement* des souris et des rats qui infestent une maison, on mélange six grammes d'arsenic (acide arsénieux) à 80 grammes de farine dans un sac en papier, et on loge cela dans un endroit où personne ne puisse l'atteindre. Plus c'est caché mieux ça réussit, les souris étant par là même moins défiantes. Elles savent dénicher le sac, le crever et en manger le contenu. L'ennui, quand il y en a beaucoup, est qu'elles vont crever entre les planchers ou elles peuvent donner de l'odeur. Cependant l'arsenic momifie et il y a moins de danger d'odeur qu'avec tout autre poison.

Passons un instant à la basse-cour, où il ne sera pas inutile de déposer quelques souricières, car les rats attirés par le grain fréquentent fort le poulailler; ceci dit en passant, jetons un coup d'œil sur ce local qui doit être clos et chaud si l'on veut que les poules demeurent de bonnes pondeuses pendant les jours d'hiver.

Dans les campagnes, on néglige souvent et à tort le poulailler qui demeure malpropre et livré à la vermine.

La paille dont on fait la litière, est souvent à moitié pourrie, elle sent mauvais, c'est une sorte de fumier aussi les poules, peu à peu, se ralentissent dans leur ponte, au grand étonnement de la maîtresse de maison qui se dit : je soigne cependant mes volailles comme à l'ordinaire et au lieu d'avoir les nids pleins d'œufs bien frais, ils sont presque tous les jours vides.

N'accusez pas vos poules, mes chères petites, avant d'avoir fait une visite à votre basse-cour; neuf fois sur dix, une saleté repoussante a envahi le poulailler.

Voulez-vous un bon conseil ? Faites enlever cette paille à peu près pourrie, qui est pleine de vermine et faites étendre sur le sol des copeaux de bois; vous en trouverez presque pour rien chez tous les menuisiers. Cette litière *est chaude, et elle a, quand les copeaux sont de sapin*, une bonne odeur aromatique, qui empêche la vermine de se développer.

Enfin, si vous donnez à vos volailles une nourriture un peu échauffée, de l'avoine, du maïs, vous verrez vos poules continuer leur ponte malgré l'hiver. Elles se ralentiront évidemment, et ne fourniront pas des œufs en aussi grande abondance qu'au printemps, mais elles ne s'arrêteront pas tout à fait, et c'est tout ce que l'on désire dans un ménage où l'on a une basse-cour pour les seuls besoins de la maison.

Nous allons terminer par un tout petit mot regardant les soins que nous aimons à donner à notre personne. Avec l'hiver la peau s'irrite, se gerce, se crevasse et cela fait le désespoir de beaucoup d'entre nous. Pour les gerçures, il n'y a que les corps gras. Toutes les nuits, on se frictionne bien les mains avec du cérat, de l'huile ou mieux de la glycérine et l'on se gante dans de vieux gants de peau. Le matin, on se lave à l'eau tiède et les mains demeurent belles et souples, en dépit du froid.

Un autre inconvénient de l'hiver, c'est de rougir les mains, ce qui est fort laid.

La peau devient même parfois comme violacée; j'ai connu une jeune fille qui avait de fort belles mains, fines et blanches pendant huit mois de l'année et qui, chaque hiver, se désolait en voyant ses mains rougir. Elle finit par remédier à cet inconvénient en se servant tous les soirs d'une sorte de pâte bien simple et bien inoffensive; au surplus, en voici la recette :

On fait cuire des pommes de terre blanches très farineuses, on les pèle, on les écrase et on délaye cette sorte de pâte avec un peu de crème de lait ou à défaut avec du lait.

Tous les soirs on recouvre ses mains de cette pâte, on se gante dans de larges gants ou on se fait entourer les mains avec des bandelettes de linge, et la peau, non seulement reste blanche, mais encore devient plus belle qu'elle n'a jamais été.

Le remède n'est pas coûteux, et si vous saviez, mes petites coquettes, comme il donne de bons résultat.

Ah ! plus d'une remerciera sa vieille tante ! je n'en doute pas.

Tante Rosalie.

Bulletin Météorologique

Roubaix, **Dimanche 22 décembre 1895.**

Heures	Thermomètre	Baromètre	
Minuit	2° au-dessus	765 m/m	Variable
1 heure matin	1° »	765 m/m	»
2 h. »	0° »	765 m/m	»

Paris. — Dimanche 22 décembre 1895. — *(Bulletin du Bureau Central météorologique).* — La dépression qui menaçait hier l'Irlande, s'est rapprochée du continent ; les observations des Iles-Britanniques ne nous étant pas parvenues, il est difficile de déterminer la marche et la position du minimum. Le baromètre a descendu rapidement sur nos côtes ouest et baisse également sur la Manche, il monte sur le reste de l'Europe et une aire de fortes pressions persiste sur la Scandinavie. Le vent a tourné au S.-E. sur nos côtes ; il est assez fort en Gascogne et très fort en Bretagne. Le calme est revenu sur la Méditerranée. Des pluies sont tombées sur la Baltique.

En France, il a plu dans le Nord-Ouest, et neigé dans l'Est ; on a recueilli 10 mm. d'eau à Ouessant et 6 à Lyon. La température s'abaisse, excepté dans nos régions de l'Ouest. Ce matin le thermomètre marquait — 18° à Moscou, — 3° à Paris, + 6° à Brest et 13° à Alger. On notait — 5° au puy de Dôme, — 6° au Mont Ventoux — En France, le temps devient assez doux et il est à la pluie vers le littoral ; le ciel va rester nuageux et la température un peu basse à l'intérieur.

A Paris, hier soir, un peu de pluie. Moyenne d'hier, 21 décembre, — 4°9, inférieure de 0°6 à la normale. Depuis hier midi, température max. : 4°7 ; minimum de ce matin : 3°1. Baromètre, à sept heures, du matin, 759 mm. 8. A la tour Eiffel, maximum : 2°6 ; minimum : 0°4. Le Caire (Ghesireh palace) le 21 16°8. Temps sec.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire	1,75
100 cartes ivoire gravure	2,75
100 cartes ivoire deuil	3,00
100 cartes ivoire deuil, gravure	4,00

Elle fournit également une jolie boîte contenant 100 cartes *imprimées* et 100 enveloppes pour....... 2,25

100 cartes ivoire et 100 enveloppes (gravure)	3,25
Même boîte deuil, imprimées	3,75
» » » gravure	4,75

GRAND CHOIX DE

Calendriers, Ephémérides et Almanachs pour sociétés

Double Liège, Triple Liège, du Laboureur, du Soldat, Hachette, Anti-Socialiste rédigé en *flamand et français.*

Beau choix de Papiers à Lettres,

depuis 0,45 pour 25 feuilles et 25 enveloppes ; 0,80 pour 50 feuilles et 50 enveloppes.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Une conférence sur Madagascar au « Syndicat de l'Industrie Roubaisienne ». — Les divers groupes d'Etudes sociales du Syndicat mixte de l'Industrie roubaisienne avaient organisé, pour dimanche après-midi, rue de la Paix, 22, une conférence réservée aux hommes.

Le R. P. Poisat a parlé de Madagascar, et des projec*tions ont illustré son récit qui a vivement intéressé* le nombreux auditoire emplissant la salle des fêtes.

Le conférencier déclare que c'est pour lui « une satisfaction et un honneur d'adresser la parole au vaillant syndicat de l'Industrie roubaisienne. Il ajoute :

« L'organisation qui vous unit offre, sans aucun doute, un des types les plus parfaits de cette forme d'association professionnelle que M. de Mun appelait tout récemment « la seule conforme aux principes d'une saine organisation sociale », et encore « la véritable solution des problèmes que soulève chaque jour l'exercice de la liberté syndicale ».

» Et ce n'est pas seulement la forme de votre association, inspirée à l'origine par M. Léon Harmel, qui mérite des éloges, ce sont aussi et surtout les hommes qui la constituent.

» En dehors de votre syndicat mixte il y a certes, des amis du peuple; il y a des chrétiens, patrons et ouvriers, qui se dévouent à arracher la classe ouvrière au socialisme qui la trompe et ne peut que la rendre malheureuse. Ces hommes de cœur ont droit à notre respect et à nos sympathies.

» Mais nul ne me contredira quand je dirai que les patrons de votre syndicat, par leur générosité, par leur abnégation *vraiment chrétienne, ont droit autant que qui ce soit* au respect de tous et à toutes les sympathies. Ce sont de vrais amis du peuple. Honneur à eux ! En votre nom, mes chers amis, je les salue et je les remercie.

» Je salue aussi le groupe actif, dévoué, intelligent de MM. les directeurs, contre-maîtres et employés.

» Je salue enfin ces ouvriers de forte race, de race chrétienne, qui ont compris que ce n'est pas par la division des classes, mais par leur union, que l'on doit travailler à donner à tous et à chacun, la part du bonheur voulue ici-bas par la Providence.

» Honneur à votre bon sens, mes chers amis ! Honneur à votre intelligence de la situation et à la droiture de vos cœurs !

» Il faut bien parler à un auditoire tel que le vôtre. On est sûr que tous les grands et nobles sentiments trouveront de l'écho dans vos cœurs. Ici pas de haine, mais le véritable amour fraternel, amour qui vous unit tous ensemble et que cimente l'amour passionné de la patrie française, l'amour passionné de l'Eglise catholique. »

En parlant de Madagascar, c'est de l'Eglise et de la France que je parlerai, continue le conférencier, car, depuis 150 ans, Madagascar était de droit une terre française; aujourd'hui elle l'est de fait, grâce à nos héroïques soldats. Où flotte le drapeau de la France, là doit s'implanter aussi l'étendard de l'Eglise, parce que la France reste la fille aînée de l'Eglise...

Le R. P. Poisat aborde ensuite le sujet de sa conférence.

Il dit que Madagascar dont la superficie est de 598,000 kilomètres carrés, est pour la France, l'unique clef de l'Océan indien, si la voie de Suez venait à être fermée. C'est ce que les Anglais ont compris; aussi ont-ils tout fait pour nous empêcher de nous établir à Madagascar.

Le conférencier donne ensuite une description de l'île; il décrit les mœurs des habitants, et leurs maisons; il montre la photographie d'un malgache civilisé — extérieurement, c'est-à-dire coiffé d'un gibus, costumé d'un complet à carreaux — drap anglais — et ayant en main un... parapluie !

D'autres projections font passer sous les yeux des auditeurs certaines familles de gouverneurs, les palais de la Reine et du premier ministre, des spécimens de différentes peuplades qui habitent l'île, la ville de Tananarive qui compte 100,000 habitants, etc.

Madagascar, est riche en mines de fer, de cuivre, d'or d'argent; en charbon, en arbres fruitiers, en riz, etc.

C'est à M. Laborde que nous devons d'avoir contrebalancé depuis longtemps l'influence anglaise dans cette île dont le commerce est évalué à six millions pour l'exploitation des mines aurifères.

Le conférencier compare ensuite ce que le gouvernement français accorde aux missions catholiques — 10.000 francs — avec le million donné par l'Angleterre à ses ministres protestants.

La mission française compte 55 missionnaires, 34 frères, 27 sœurs et sept cents instituteurs malgaches; grâce à la charité catholique et à la Propagation de la Foi, quatre-vingt-troiseglises ont été édifiées, 277 chapelles, deux léproseries, neuf écoles normales, un observatoire, etc.

Dans ce pays, dit le R. P. Poisat, qui dit Français, dit *catholique; qui dit Anglais, dit protestant*; et le gouvernement français devrait comprendre que son intérêt lui ordonne de soutenir les missions françaises.

Après un entr'acte de quelques minutes, le conférencier fait le récit émouvant de l'expédition de Madagascar où nos soldats, malgré l'incurie des organisateurs, au prix de mille efforts et au milieu des plus grandes difficultés, ont triomphé et ont planté le drapeau français sur Tananarive.

Il parle des huit aumôniers qui accompagnaient le corps expéditionnaire et rapporte les paroles prononcées par le général Duchesne, sur la tombe du R. P. Berleizier, décédé à Majunga : « J'espère, a-t-il dit que maintenant qu'il est auprès du Dieu des armées, qu'il protègera et aidera de ses prières, le corps expéditionnaire, nous comptons encore sur lui, nous lui disons, au nom de tous, adieu ou plutôt au revoir. »

Une projection montre les soldats assistant à une messe en plein air et un colonel servant d'enfant de cœur.

Le conférencier parle de l'énergie surhumaine déployée par nos vaillants soldats pour se faire une route à travers près de quatre cents kilomètres de forêts et de lagunes.

Sur 15,000 hommes, 4,000 sont arrivés devant Tananarive ou le 6 octobre un *Te Deum* est chanté dans la cathédrale, devant tous ceux qui pouvaient y assister.

Madagascar, dit en terminant le conférencier, nous a été conservé par les missionnaires, acquis par des Français de France, il serait à souhaiter qu'on n'y envoie pas pour la gouverner des juifs ou des protestants.

Des applaudissements ont salué la fin de cette conférence qui a été très intéressante.

M. Amédée Prouvost, a été l'interprète de tous pour remercier chaleureusement le R. P. Poisat et la séance a pris fin à sept heures et demie.

La distribution des récompenses du legs Boucher de Perthes. — Les récompenses que permet d'accorder le legs Boucher de Perthes aux ouvrières qui se sont distinguées par leur travail et leur conduite, ont été distribuées, dimanche matin, à la Mairie, par les membres de la commission composée de MM. Trannoy, Carpentier, Petit, Largillière, *délégués du Conseil municipal* ; M. Georges Motte, délégué de la Chambre de commerce ; M. le docteur Faidherbe, délégué de la Société d'Emulation de Roubaix, rapporteur.

M. Joseph Trannoy, adjoint, président délégué par M. le Maire, ouvre la séance à onze heures du matin et prononce l'allocution suivante :

« Mesdames, Messieurs,

» L'année dernière, j'exprimais l'espoir que le nombre des concurrentes pour l'obtention des récompenses du legs Boucher de Perthes, serait de plus en plus considérable.

» Je le regrette, mais je suis obligé de convenir que j'ai éprouvé une déception.

« Et cependant, je ne me décourage pas, car je sais que notre ville possède beaucoup d'ouvrières dignes de recevoir ces récompenses.

» Comme en 1894, je dis que les Roubaisiens, soucieux de la bonne réputation des ouvrières, s'efforceront de signaler celles qui se distinguent sous tous les rapports.

» La Commission, j'en suis certain, examinera, avec le plus *grand soin, toutes les demandes qui lui parviendront* ; mais il faut que les habitants prennent l'initiative des propositions, s'ils ne veulent pas que les plus grands mérites restent ignorés.

« *Je termine, Mesdames et Messieurs, en félicitant* Mesdemoiselles Devenin Célina et Delescluse Léonie qui ont obtenu, chacune, une prime de 250 francs, ainsi que Mesdemoiselles Ferret Léontine et Wagnon Cécile, à qui sont décernées les médailles d'encouragement.

« M. le Rapporteur va motiver les décisions prises par la *Commission.* »

M. le docteur Faidherbe, rapporteur, constate que la commission n'a eu, à son grand regret, qu'à examiner huit dossiers, au lieu de vingt-un qui lui avaient été soumis en 1894.

« La tâche de la Commission, dit-il, n'a du reste guère été facilitée par cette pénurie de concurrentes, car il s'en trouvait plusieurs parmi elles qui avaient pris part aux *concours précédents* et, d'autre part, quelques nouvelles, présentaient des titres tels qu'il était bien difficile de déterminer les plus méri*tantes : entre la durée et l'éclat des actes de dévouement*, il n'est pas toujours commode de faire une différence suffisante pour établir les bases d'un classement. Aussi la Commission *s'est-elle décidée à partager la prime* et à attribuer les deux médailles d'encouragement, tout en regrettant de ne pas disposer d'un nombre encore plus grand de récompenses.

» Vous serez frappés aussi d'un fait tout nouveau, c'est du jeune âge de deux des personnes que la Commission a cru devoir distinguer. »

Mlle Célina Devenin. — M. le rapporteur parle ensuite d'une des lauréates, Mlle Célina Devenin.

« La douleur et le malheur aigrissent les gens dont le caractère est mauvais : ils affinent au contraire les bonnes qualités des âmes bien douées et les rendent plus aimantes et plus tendres en même temps qu'ils mûrissent l'esprit et forment le jugement bien avant l'âge. Nous ne pouvons en trouver de meilleur exemple et de plus frappant que dans la vie de notre première lauréate.

» Célina Devenin fut éprouvée dès l'âge de six ans par une de ces cruelles et terribles maladies qui s'abattent si souvent sur les enfants affaiblis des grandes villes et qui, s'ils ne les enlèvent pas toujours à l'affection de leurs parents, leur pré*parent d'ordinaire une existence misérable et précaire.* Grâce aux soins dévoués de sa mère, la jeune enfant guérit, mais resta estropiée pour toujours et depuis elle ne peut marcher péniblement qu'en s'aidant d'une béquille et en traînant après elle un membre inutile et trop lourd.

» Bien loin de prendre la vie en dégoût, malgré la misère des siens, malgré son infirmité, elle sut se faire aimer de tous par son affabilité et sa douceur, trop heureuse de pouvoir rendre service. Du reste, l'occasion de se dévouer à son tour et de rendre à sa mère les soins qu'elle en avait reçus, ne se fit point attendre : la pauvre femme, souffrante depuis longtemps déjà, devint gravement malade et dut s'aliter, incapable désormais de se livrer aux occupations ordinaires de son ménage.

» Pendant dix mois, notre jeune affligée se prodigua autour de sa chère malade, l'entourant de l'attention la plus soutenue, s'ingéniant à lui rendre son mal moins pénible et à lui faire oublier l'angoisse de l'avenir. Malheureusement c'était cette maladie qui ne pardonne pas et dont nous en sommes encore à attendre et à espérer le remède : tout était impuissant à éviter un dénouement fatal.

» La mère morte, la tâche de Célina Devenin n'était point finie; elle devenait au contraire plus ardue. Le père restait avec sept enfants à nourrir et il fallait que son maigre salaire de petit ouvrier tisserand suffit à l'entretien de toute la famille.

» D'un autre côté, comment une *fillette* de quinze ans peut-elle mener une maison dans de semblables conditions ? Heureusement, Célina Devenin s'était déjà formée à ces rudes travaux et si elle n'avait plus sa mère pour la guider, du moins elle avait appris sous sa direction à entretenir le ménage. Certes, malgré sa bonne volonté, la tâche était encore *bien rude : quels prodiges d'économie pour employer utilement* les faibles ressources de la famille ? Quelle patience pour diriger prudemment ses frères et ses sœurs ?

» *Et cependant, depuis quatre ans, le courage* de Célina Devenin ne s'est pas démenti : prenant gaiement le mal qu'elle supporte, elle accomplit son devoir, non point avec résignation, mais avec bonheur, et tous ceux que nous avons pu interroger, ont été unanimes à faire son éloge. Nous pourrions même, pour l'édification de tous, rapporter ici les traits de délicatesse raffinée, mais nous craindrions de faire rougir la modestie de notre jeune lauréate.

» Nous savons qu'elle n'a point travaillé pour les récompenses terrestres qu'elle pourrait recevoir, — elle a un idéal plus élevé et plus noble, — et cependant nous sommes heureux de la distinction qu'elle reçoit en ce jour : elle augmentera le respect de ses frères en leur faisant mieux comprendre le touchant dévouement dont elle les entoure ; elle convaincra son père du bonheur qu'il a de posséder une fille vertueuse ; elle l'encouragera à persévérer en lui prouvant que, si le monde est souvent mauvais, s'il se laisse souvent fasciner par la réclame tapageuse, il sait parfois aussi reconnaître et honorer le mérite humble et vrai. Aussi, c'est à juste titre que la Commission a décerné la première prime de deux cent cinquante francs à Mademoiselle Célina-Zoé Devenin, née à Roubaix, le 5 juillet 1876. »

» Mlle Léonie Delecluse. — Si la Commission a couronné une nouvelle venue dans la personne de Célina Devenin, elle a retrouvé dans mademoiselle Léonie-Sophie Delescluse, née à Roubaix, le 2 octobre 1856, une candidate des années précédentes qui a bien fait de ne pas désespérer, puisqu'elle obtient cette année la seconde moitié de la prime. Sa patience, comme sa vertu, aura obtenu sa récompense.

» Méritante, certes mademoiselle Delescluse l'était et nul doute qu'elle n'eût déjà été récompensée les années précédentes, si la Commission avait disposé d'un plus grand nombre de primes et de médailles à distribuer...

« Mademoiselle Delescluse, ouvrière des plus assidues, très estimée de son patron, M. Alphonse Toulemonde chez qui elle a travaillé pendant douze ans, trouvait encore le temps de se livrer aux travaux du ménage et de décharger sa mère, déjà âgée, des parties les plus lourdes de ses occupations.

» La situation était d'abord à demi satisfaisante, puisque le père travaillait encore et que la famille n'avait à sa charge que la grand'mère, mais bientôt le malheur vint frapper à la porte. Le père, atteint de bronchite chronique, dut abandonner son travail en 1888 et désormais mademoiselle Delescluse fut seule à supporter tout le poids de la famille : son courage ne se démentit pas et pendant six années elle travailla sans relâche.

« Courageuse et d'une bonne volonté à toute épreuve, dit un « des certificats, elle n'a jamais laissé entendre aucune plainte » contre la destinée; au contraire elle a toujours relevé le cou» rage de ses parents en les exhortant à la patience et leur » donnant l'assurance qu'elle ne les quitterait point.

» Et pourtant la courageuse ouvrière n'était point au bout de ses misères. La mère même devint malade et Léonie Delescluse dut quitter son travail pour se consacrer uniquement aux soins à donner à sa famille : elle soigna tous ses parents avec le plus entier dévouement et certainement sa douceur et sa bonté adoucirent leurs derniers moments.

» La grand'mère mourut en avril dernier, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, suivie peu de temps après par sa belle-fille; *enfin la mère épuisée par la fatigue et minée par le chagrin*, s'alita à son tour et mourut en octobre après cinq mois de maladie. Le courage de Mlle Delescluse n'a pas été abattu par *ces coups répétés et maintenant elle prodigue encore ses soins* à son vieux père, âgé de 70 ans et dont la bronchite chronique et la dyspepsie exigent une attention soutenue; elle doit aussi s'occuper de deux enfants que sa belle-sœur lui a laissés en mourant, certaine qu'ils retrouveront près d'elle l'amour maternel qui allait leur faire défaut

» Ces actes de dévouement méritaient bien d'être encouragés et signalés.

» Est-il nécessaire d'ajouter que « douce autant que bonne » et dévouée à tout le monde, elle n'a jamais refusé aucun » service à personne, se faisant ainsi des amis de tous ceux » qui l'approchaient » et que « sa conduite a toujours été » exemplaire ? »

» Tous ces amis, dont parle l'auteur de ces lignes, seront heureux, nous n'en doutons point, de voir récompenser tant de mérite et féliciteront avec la Commission Mademoiselle Delescluse d'avoir obtenu la deuxième moitié de la prime. »

Mlle Léontine Forest. — « Avec Mademoiselle Léontine Forest, nous retrouvons une lauréate du dernier concours puisqu'elle *a obtenu, en 1894, la seconde médaille d'encouragement* et, cette circonstance nous met dans un grand embarras. Comment dire du nouveau sur un sujet déjà traité ? Et si nous ne *disons rien de neuf, ne nous accusera-t-on pas d'avoir copié* le rapporteur de l'an dernier ? En dépit des critiques probables, c'est à ce dernier parti que nous nous arrêterons, et nous nous contenterons de répéter *servilement le rapport de 1894*, car c'est lui qui nous a fourni la plupart des renseignements que nous avons à mettre en œuvre.

» Voici en quels termes M. l'abbé Ghesquier retraçait l'existence de Mlle Forest :

» Léontine a pour parents d'honnêtes cultivateurs que la fortune n'a pas favorisés, ce semble, car vers l'âge de treize ou quatorze ans, elle fut obligée de venir se mettre « en condition » à Roubaix. Elle entra en service chez M. Dupureur-Barot. C'est là que nous la retrouvons aujourd'hui après un quart de siècle.

» Léontine n'est donc point du nombre de ces servantes que leur caprice conduit de maison en maison sans qu'elles arrivent à se fixer jamais. Elle n'est pas davantage du nombre de celles qui n'ont pour leurs maîtres qu'une indifférence mal déguisée, et ne leur témoignent d'affection qu'à proportion de l'argent qu'elles en reçoivent. Tout au contraire, elle n'a cessé depuis vingt-cinq ans de donner à sa famille d'adoption, des preuves de l'attachement le plus profond et le plus sincère.

« Il n'a pas été aisé de dépeindre ce dévouement de tous les instants s'étendant à tous les détails de la vie. Qu'il me suffise de dire que Léontine a aidé Mme Dupureur à élever six enfants qu'elle s'est prodiguée toujours, sans compter, auprès des malades. J'aurai peut-être réussi à vous donner une faible idée de son mérite et des droits qu'elle s'est acquis à la reconnaissance de ses maîtres.

. . . .

» N'allez pas croire qu'en donnant si largement son cœur, ses affections, à la famille Dupureur, Léontine ait oublié sa famille selon la nature. Non seulement elle assiste son vieux père et sa vieille mère, âgés de 75 et de 80 ans, mais encore elle pourvoit aux besoins de trois jeunes enfants abandonnés par sa sœur et dont les vieux parents ont la garde. Elle leur remet intégralement son gain de chaque mois, sans s'autoriser de son âge et du droit d'assurer son propre avenir, pour en garder par devers elle la plus minime partie. Bel exemple à proposer à tant de jeunes gens et de jeunes personnes qui retiennent sans scrupule une portion de leur salaire et la dissipent en futiles achats et en jouissances grossières ! »

» Nous croyons avoir suffisamment justifié la décision de la Commission qui a voulu récompenser la belle conduite persistante de Mlle Léontine Forest, en lui attribuant cette année la première médaille d'encouragement.

» Mlle Cécile Wagnon. — Que peut-on avoir fait de si remarquable à seize ans ? car, tel est l'âge de notre dernière lauréate, Mademoiselle Cécile-Mathilde Wagnon, née à Roubaix le 12 septembre 1879.

» Elle avait huit ans quand, à la naissance d'un quatrième *enfant*, sa mère, souffrante depuis quatre années déjà, devint complètement paralysée; une myélite ascendante, de cause fort ancienne, la mettait désormais dans l'impossibilité absolue de faire le moindre mouvement, non seulement des membres inférieurs, mais encore des membres supérieurs.

» C'est alors que commença le rôle de la jeune Cécile. Habiller sa mère, la nettoyer, lui donner à manger, lui rendre en un mot tous les services si délicats que nécessite une aussi pénible situation, tenir la maison dans un ordre parfait et une propreté irréprochable ; veiller à ce que son père et ses frères ne manquent de rien, apprêter leurs repas, entretenir leurs vêtements et même faire apprendre leurs leçons aux bambins; voilà le travail que cette jeune fille s'est imposé depuis plusieurs années.

« Nous aurions, nous l'avouons, quelque peine à croire qu'une enfant ait pu assumer une tâche pareille, sans la multiplicité et l'unanimité des certificats, émanant de personnes dans la compétence et la clairvoyance desquelles nous pouvons avoir pleine et entière confiance.

» Cécile Wagnon avait du reste reçu chez elle les meilleurs exexemples, vous n'en doutez pas : elle est née d'une de ces nombreuses familles d'ouvriers honnêtes et travailleurs qui *ont contribué pour leur part à faire* la fortune et la grandeur de Roubaix. La grand'mère, entrée à l'hospice de Barbieux, il y a quelques années, pour une maladie incurable des yeux, *eut onze enfants dont neuf sont encore* vivants et mariés et sont tous de bons et braves ouvriers : la mère de la jeune Cécile était l'aînée de ces onze enfants. C'est sans doute dans sa douloureuse situation une grande consolation pour cette pauvre mère d'avoir une enfant aussi dévouée et qui fait l'honneur de son estimable famille.

» Aussi, malgré son jeune âge et pour l'encourager à persévérer dans la conduite généreuse qu'elle a tenue jusqu'aujourd'hui, la Commission est-elle heureuse de pouvoir décerner la seconde médaille d'encouragement à Mlle Cécile Wagnon. »

La séance a été levée à onze heures et demie.

Un commencement d'incendie rue de l'Ommelet. — Un commencement d'incendie s'est déclaré, samedi, vers midi, rue de l'Ommelet chez M. Delmotte, en l'absence des locataires; le feu a détruit un lit qui se trouvait dans une mansarde.

A son retour de l'école, le jeune Delmotte aperçut la fumée et donna l'alarme; les voisins accourus, ont étouffé les flammes avec quelques seaux d'eau. Les dégâts, non couverts par une assurance, sont évalués à vingt francs.

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

Menus faits. — Dans la matinée de dimanche, quatre marchands de charbon ont été l'objet d'un rapport, dressé par M. Broigne, commissaire de police de la rue des Arts, pour avoir négligé l'état de leur bascule.

— Quatre lapins appartenant à M. Cornille Vandermeeren, teinturier rue de Croix, 64, ont été enlevés, par des malfaiteurs, dans le jardin samedi soir.

Croix. — *Bénédiction d'un drapeau.* — Une nouvelle société vient de se former à Croix, celle des Arbalétriers dite les « Enfants de Guillaume-Tell », qui a son siège à l'estaminet du *Vieux Pompier*, chez M. Henri Decottignies; elle a fait bénir son drapeau, dimanche, en l'église St-Martin, de Croix, devant une assistance nombreuse. La fanfare des trompettes la « Renaissance » a prêté son concours à cette cérémonie.

A l'issue de la messe, une promenade a été faite par les deux sociétés dans les principales rues.

— *La conférence sur Madagascar.* — Nous avons donné dernièrement le compte-rendu d'une conférence sur Croix, faite par M. Evilliot. Le succès obtenu par le conférencier l'a décidé à donner dans la salle des concerts de la commune, une causerie sur Madagascar.

Environ six cent cinquante personnes, parmi lesquelles on remarquait la présence de M. Pluquet, maire, et de ses adjoints, se trouvaient dans la salle.

M. Evilliot a montré successivement cette possession au point de vue oragraphique, hydrographique et ethnographique.

Après avoir parlé des différentes richesses de ce pays, l'orateur a donné quelques détails sur les mœurs de chaque tribu. Trois races distinctes, dit-il, occupent ce pays, ce sont : les nègres, les Arabes et les Malais (Hovas).

Les mœurs et coutumes de ce pays ont été décrites par le conférencier. Il dit que la femme malgache est plus intelligente que l'homme.

Quant à la nourriture, les repas sont très divers et copieux ; ainsi, lorsque M. Le Myre de Villers a été reçu au cours de son exploration par la Reine, un repas qui n'a pas duré moins de dix heures lui a été servi ; près de deux cents plats lui ont été présentés.

Abordant le chapitre de l'organisation intérieure de l'île M. Evilliot a parlé du pouvoir royal, de la religion, de l'esclavage et de l'armée.

A ce propos, il fait remarquer que le service militaire est obligatoire pour tous les hommes depuis l'âge de 18 ans, pendant une durée de 5 années.

Les frais de nourriture et d'habillement, tant en temps de paix et en temps de guerre sont, à la charge du soldat.

A la fin de la première partie de cette causerie, des projections lumineuses, représentent différentes vues de paysages et de types de l'armée Hovas, ont été faites par M. Quinchon.

Immédiatement après, l'orateur a retracé les différentes opérations militaires depuis 1642. Il a terminé son intéressant sujet, en racontant l'expédition.

Ce dernier point a beaucoup plu au public, qui n'a cessé d'interrompre, par de chaleureux applaudissements, les paroles de l'orateur.

M. Evilliot se propose de traiter sous peu d'autres sujets non moins intéressants.

— *La réunion des membres du Bureau de bienfaisance.* Dans l'après-midi de dimanche, les membres du Bureau de Bienfance ont convoqué, à la mairie, à quatre heures et demie, les boulangers de la commune, les fabricants de cercueils ainsi que les femmes ayant en nourrice les orphelins de la commune.

Pour celles-ci, il s'agissait de savoir, si elles voulaient conserver leurs nourrissons aux mêmes conditions en l'année 1896, que pour l'année 1895. Toutes ont accepté.

Les membres du bureau de bienfaisance, ont ensuite passé un marché avec les boulangers de Croix, pour la fourniture du pain nécessaire aux indigents pour l'année 1896.

Une adjudication pour les cercueils a été faite également. Un seul soumissionnaire, M. Marcq-Dubrue a été déclaré adjudicataire. Il livrera ses cercueils aux prix suivants : 6 fr. ceux des grandes personnes, et 3 fr. ceux des enfants.

Au cours de cette réunion, a été faite la distribution des prix Brame qui a donné à la commune une rente annuelle de trois cents francs pour être distribuée en trois prix de 100 fr. aux enfants qui soignent le mieux leurs vieux parents. Ces prix ont été accordés à Mlle Noclain, M. Moïse Capelle et Mme Locufier-Delescluze, tous trois habitant le Crèchet.

— *Banquet de la société La Renaissance.* — Dimanche, après avoir pris part à la bénédiction du drapeau de la société des Arbalétriers, la société des trompettes « La Renaissance » a donné son banquet annuel présidé par M. Delcroix, président d'honneur, entouré de MM. Quesnoit, et Catteau, conseillers municipaux.

Au dessert, un bouquet a été offert à M. Delcroix. A l'issue de la fête, un concert improvisé a réjoui l'assistance. Dans le programme un duo exécuté par MM. Jacquemin et Jubiou a obtenu les applaudissements des convives.

La fête s'est terminée à une heure assez avancée de la nuit.

Wasquehal. — *Découverte d'un noyé.* — Dans la matinée de dimanche vers 11 heures, des passants ont retiré du canal, au Pont du Triez, le corps d'un homme paraissant âgé de 35 à 40 ans. Aucun papiers n'ayant été trouvé sur le noyé, l'identité n'a pu être établi. On croit que la mort remonte à une vingtaine de jours.

Lys-lez-Lannoy. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche. L'abondance des matières nous force à remettre à demain la publication du compte-rendu.

FEUILLETON DU 24 DÉCEMBRE 1895. — N° 159

LA PORTEUSE DE PAIN

PAR XAVIER DE MONTEPIN

TROISIÈME PARTIE

MAMAN LISON

XLVII

La voiture partit à la plus rapide allure.

A l'entrée de la rue Murillo Duchemin descendit, après s'être mis d'accord avec Etienne Castel au sujet du café restaurant où il irait attendre, puis la voiture roula de nouveau vers l'hôtel.

L'artiste sonna.

— M. Paul Harmant est-il chez lui ? — demanda-t-il au concierge, qui le reconnut et répondit :

— Non, monsieur... mais mademoiselle recevra certainement monsieur.

Le concierge prit la carte que lui tendait l'artiste frappa sur un timbre et précéda le visiteur jusqu'au vestibule, où il remit cette carte aux mains du valet de chambre, Théodore.

— Mademoiselle est au salon, dit ce dernier ; je vais la prévenir.

Deux minutes plus tard Etienne était introduit près de Mary, qui se leva pour venir à sa rencontre.

La jeune fille était d'une pâleur mortelle. — Son visage amaigri, taché de rouge sur chaque pommette, n'offrait plus de vie que dans les grands yeux brillant du feu de la fièvre.

Etienne Castel, en la voyant, éprouva une pitié profonde.

— La pauvre enfant est innocente des crimes de son père ! — pensa-t-il. — Combien il vaudrait mieux qu'elle mourut tout de suite et qu'elle n'assistât pas à l'écroulement de sa maison...

— Quel bon vent vous amène, cher grand artiste ? — demanda Mary avec un sourire qui faisait mal à voir sur ses lèvres blanches. Venez-vous me demander à déjeuner ? — Ce serait une heureuse inspiration... — Je *suis seule*, et vous me feriez plaisir en me tenant compagnie...

— Je regrette, mademoiselle, de ne pouvoir accepter une si gracieuse invitation...

— Pourquoi ne le pouvez-vous pas ?

— J'ai déjeuné déjà...

— Tant pis ! — Est-ce moi ou mon père que vous veniez voir ?...

— C'est M. Harmant... — Je n'aurais pas osé espérer être *reçu par vous de si bonne heure*...

— Mon père est à l'usine... — Aviez-vous quelque chose de pressé à lui dire ?

— Je voulais lui demander l'autorisation de visiter ses ateliers... — Je songe à peindre un intérieur de fabrique...

— Vous allez donc vous rendre à Courbevoie ?

— Oui.

— Eh bien ! vous y trouverez certainement mon père, non seulement ce matin mais jusqu'à ce soir, car il m'a prévenue qu'il ne rentrerait pas dîner ayant à préparer de grands travaux qui le retiendront fort tard...

— J'irai lui rendre visite... et j'espère que je ne le dérangerai pas...

— Vous ne le dérangez jamais... Il est toujours heureux de vous voir, vous le savez bien. — Travaillez-vous à mon portrait ?

— Non, depuis quelques jours... — Mais soyez sans inquiétude, il sera prêt avant l'époque désignée... — Je vais m'y remettre... — J'ai dû interrompre mon travail pour un petit voyage. — Je suis allé en Bourgogne. — A Dijon...

— *Le pays de mon père*...

— Oui... et l'on m'a parlé de lui là-bas...

Mary fit un geste de surprise.

— Comment ! — s'écria-t-elle. — On se souvient encore de lui dans une ville qu'il a quittée depuis si longtemps ! !

— Parfaitement, oui, mademoiselle... — M. Harmant est célèbre... — Le bruit de sa haute situation en Amérique, et aujourd'hui en France, ne pouvait manquer d'arriver à ses compatriotes... — Ils sont fiers de lui..

— Il n'a plus de famille là-bas, je crois...

— Je le crois aussi... Ce qui n'empêche pas qu'on parle beaucoup de M. Harmant, dans les termes les plus flatteurs, ainsi que de son cousin.. le seul parent qui lui reste, dit-on .. — Vous savez quel est ce cousin ?...

— Oui... oui... un original... — le cousin Ovide...

— Ovide ? — répéta l'artiste.

— Ovide Soliveau, à qui mon père a vendu son établissement en quittant New-York. — Je suis très heureuse, je vous assure, qu'il ne soit point revenu en France avec nous...

— Pourquoi donc ?

— Il me déplaisait souverainement. — Je n'ai jamais pu m'habituer à sa façon de parler...à ses manières...

— Bref, il est resté en Amérique ?...

— A ma grande satisfaction, oui...

— Et, depuis votre départ de New-York, il n'a fait aucun voyage à Paris ?

— Heureusement, grand Dieu ! — Il me semble que je le trouverais encore plus intolérable ici que là-bas...

Etienne se leva.

— Vous partez déjà ! — fit Mary.

— Oui, mademoiselle. — Je vais à Courbevoie...

— Vous n'oublierez pas la signature de mon contrat ?...

— Je n'aurai garde...

— A bientôt, alors ?

— A bientôt, oui, mademoiselle !...

L'artiste serra la main de la jeune fille et quitta le salon, puis l'hôtel.

— Cette enfant ignore que Soliveau est à Paris, — pensait-il en regagnant sa voiture. — Pour elle il habite toujours New-York, où il exploite l'établissement de son père... — Qu'est-ce que cela signifie ? — On se perd au milieu de ces ténèbres !!

Etienne Castel se fit conduire au café où l'attendait Duchemin.

— Paul Harmant est à l'usine, — lui dit-il — et ne rentrera pas dîner à son hôtel...

— *C'est qu'il a disposé de sa soirée ?*... — répliqua l'ex employé de la mairie de Joigny.

— C'est probable, pour ne pas dire certain...

— S'il allait quitter Courbevoie avant de recevoir la dépêche que je dois lui envoyer...

— N'ayez crainte... — Je l'en empêcherai. — Le déjeuner est-il commandé ?

— Oui, monsieur... *on vous attendait* pour servir...

— Déjeunons vite, alors, car nous n'avons pas de temps à perdre...

En moins d'une demi-heure le repas des deux hommes était terminé.

Etienne solda l'addition et remonta en voiture avec Duchemin.

Il était midi.

— Conduisez-nous au bureau télégraphique le plus proche... — commanda l'artiste au cocher.

XLVIII

Le coupé s'arrêta devant le bureau des postes et des télégraphes du boulevard Malesherbes.

Les deux hommes entrèrent, et la dépêche suivante fut expédiée :

» *Paul Harmant, — Constructeur-mécanicien,*
» *Courbevoie.*

» *Attendrai chez moi, ce soir, neuf heures. — Très urgent.*

« Ovide. »

La dépêche fut expédiée, Etienne Castel et Duchemin regagnèrent leur véhicule.

— Où allons-nous maintenant. — demanda le cocher.

— Au pont de Neuilly... — répondit le peintre.

Le coupé roula de nouveau.

A l'extrémité du pont Raoul descendit, indiqua du geste à son compagnon l'endroit qui lui servait habituellement d'observatoire, et lui dit :

— Je vais attendre là...

— C'est convenu... — répliqua l'artiste. — Je ferai en sorte de ne quitter notre homme qu'au moment de le laisser libre pour aller à son rendez-vous... — Donc, je ne vous reverrai pas ce soir, mais cette nuit, ou demain matin, je vous attendrai chez moi... — Bon courage et point de faiblesse !...

— Oh ! soyez sans crainte !...

— Je trouverai moyen de vous prévenir si, par le fait de Paul Harmant, il fallait modifier quelque chose à nos plans...

— Espérons qu'il n'en sera rien !...

Etienne se fit conduire à l'usine.

Le millionnaire, arrivé dès le matin, avait donné *des ordres à tout son personnel* pour les travaux de la journée car, ayant rendez-vous avec Ovide depuis plusieurs jours, il lui faudrait aller chez son banquier pour y prendre la somme destinée à son complice.

Paul Harmant n'avait point encore reçu la dépêche que nous avons vu Soliveau lui adresser en quittant l'avenue de Clichy, et il comptait occuper ainsi sa journée : — Après avoir touché de l'argent *chez son banquier*, il irait voir Georges Darier afin de lui parler d'une affaire qui devait venir prochainement devant le tribunal civil et dans laquelle le jeune avocat plaiderait pour lui. — Il visiterait ensuite diverses personnes et reviendrait à Courbevoie attendre son pseudo-cousin.

L'emploi de son temps se trouvant réglé d'avance, il s'était entendu avec Lucien Labroue et il allait quitter l'usine lorsqu'on lui apporta un télégramme.

C'était la dépêche d'Ovide, contremandant le rendez-vous donné.

Paul Harmant la lut et fut singulièrement surpris et contrarié.

— Ah çà ! quelle mouche le pique ? — fit-il avec un froncement de sourcils qui en disait long. Je voudrais le savoir *déjà bien loin ! Que signifie* ce retard ? Qui peut le causer ? — Une absurde lubie, sans doute, car rien, dans ces quelques mots, n'est de nature à me faire supposer un incident fâcheux...

— Eh bien, nous remettrons à demain nos adieux. — Il faut cependant que je fasse prévenir Georges Darier... — Je passerai la journée dans mon bureau, et je rentrerai à l'hôtel dîner avec Mary...

Paul Harmant avisa Lucien Labroue du changement survenu dans ses projets, écrivit une longue lettre à Georges Darier, y joignit les dernières pièces de procédure qui lui avaient été signifiées, et envoya son garçon de bureau porter le tout à la rue Bonaparte.

A onze heures, il appela Lucien.

— Nous déjeunerons ensemble, mon cher enfant, — lui dit-il.

Lucien s'inclina en signe d'assentiment et suivit le millionnaire au restaurant où ce dernier déjeunait quelquefois.

Laissons-les s'attabler et voyons ce qui va se passer pendant ce temps rue de Seine, au *Rendez-vous des boulangers.*

Selon son habitude quotidienne, Jeanne Fortier y avait fait une apparition de grand matin.

Les garçons boulangers et les porteuses de pain qui s'y trouvaient déjà lui parurent avoir une attitude mystérieuse et singulière.

On ne se montrait pas communicatif avec elle ainsi que de coutume. — On chuchotait dans les coins en la regardant.

Ceci l'intrigua si fort qu'elle interpella le Lyonnais, ce brave garçon qui travaillait pour la boulangerie Lebret, et lui demanda :

— Ah ! çà, qu'est-ce que vous avez donc tous ? — *On a l'air de me tenir à l'écart... de se défier de moi...* On me regarde d'une drôle de manière...

Le Lyonnais s'avança en se dandidant d'un air embarrassé.

— Je vas vous dire, maman Lison, — répliqua-t-il. — C'est qu'on a quelque chose à vous annoncer... et quand vous êtes entrée on se disputait à qui ne prendrait pas la parole...

Jeanne songea tout à coup à son passé, — ce passé sinistre qui peut-être allait se dresser devant elle.

Brusquement elle devint très pâle.

— C'est donc quelque chose de pénible qu'on veut m'apprendre ? — balbutia-t-elle d'une voix tremblante.

(A suivre) Xavier de Montépin.